

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 7 février 2011, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

André Lacombe, conseiller
Claudette Trudel Bédard, conseillère
André Beaudoin, conseiller
Tommy Plamondon, conseiller
Jacques Tessier, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller

Autres présences: Louis Paillé et Jean-Yves Piché

Rés. 2011
02-028 :

Ouverture de la séance

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unaniment d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Alain Vallée, maire, André Lacombe, Claudette Trudel Bédard, André Beaudoin, Tommy Plamondon, Jacques Tessier et Bertin Cloutier, conseillers, déposent leur déclaration des intérêts pécuniaires.

Rés. 2011
02-029 :

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unaniment d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point «Affaires nouvelles»:

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 janvier 2011.
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et dépenses
6. Questions de l'assistance
7. Nomination du maire suppléant
8. Remboursement du quatrième versement de 12 000. \$ à la Fondation de la Coopérative Solidarité Santé de Sainte-Thècle pour l'achat de l'entrepôt sur la rue Lacordaire.
9. Adoption du règlement 276-2010 concernant le traitement, la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses pour les élus municipaux.
10. Dépôt des indicateurs de gestion pour l'année 2009 de la Municipalité de Sainte-Thècle
11. a) Emploi d'été Canada

- b) Carrefour Jeunesse Emploi/projet Desjardins-Jeunes au travail
- 12. MMQ/Assurance pour l'année 2011.
- 13. Achat de parcelles de terrain pour la réfection du pont du lac Traverse.
- 14. Demande de Commandite
 - A) Chevalier de Colomb de Sainte-Thècle.
 - B) Club FADOQ
- 15. Claude Lahaie, arpenteur géomètre/Consentement de bornage avec Luc Vandal.
- 16. Demande d'aide financière dans le cadre du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier Volet II/2011-2012.
- 17. Demande de Luc Lavoie.
- 18. Rudolph Roy offre de terrain pour débarcadère au Lac du Jésuite.
- 19. RGMRM/Éco-centre demande de rencontre.
- 20. CSSS Vallée-de-la-Batiscan recherche d'un local pour des sessions d'exercices physiques.
- 21. Club de ski de fond le Geai Bleu/location.
- 22. Rues principales
- 23. a) Politique d'aide financière aux entreprises.
b) Demande de Nancy Mercier et Christophe Cattoen
- 24. Engagement de pompiers volontaires
- 25. Offre d'achat pour le lot 262 dans la rue de l'Anse.
- 26. Tirage au sort pour la location du Pavillon Desjardins
- 27. Achat de métal pour la fabrication des bandes de la patinoire
- 28. Réjean Dontigny demande à la CPTAQ
- 29. Panneaux publicitaires devant le presbytère
- 30. Ramonage des cheminées
- 31. A) Association des personnes aidantes naturelles de Mékinac/travaux
b) CJE/demande d'utilisation du Centre de Loisir Éric Bédard
- 32. A) Engagement d'un directeur(trice) général(e) adjoint(e) pour un remplacement de congé de maternité/affichage de poste et formation d'un comité de sélection.
B) Engagement d'une personne pour opérer le camion de collecte des matières résiduelles/affichage de poste et formation d'un comité de sélection.
- 33. A) Assemblée de consultation concernant le projet de règlement 278-2011 modification du règlement de zonage 8-90 afin ajouter un usage de commerce léger à la zone 90Ib.
B) Avis de motion concernant le projet de règlement 278-2011 modification du règlement de zonage 8-90 afin ajouter un usage de commerce léger à la zone 90Ib.
C) Adoption du second projet de règlement 278-2011 modification du

règlement de zonage 8-90 afin d'ajouter un usage de commerce léger à la zone 90Ib.

34. Questions de l'assistance
35. Affaires nouvelles :
A) Achat ou réparation des pompes d'égout sanitaire
36. Ajournement ou levée de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
02-030

Adoption du procès-verbal des séances du mois de janvier 2011

Il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 janvier 2011, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en janvier 2011

- **Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.**

Pour mieux servir sa clientèle le MAMROT procède actuellement à une révision en profondeur de ses façons de faire et de son offre de service. Le PGAMR est le premier des trois projets qui verra le jour. Il aura un impact sur le réseau municipal et régional en modifiant leurs rapports administratifs avec les ministères et les organismes gouvernementaux. La mise en ligne du PGAMR s'effectuera le 13 juin 2011. À compter de cette date, le PGAMR remplacera le Bureau municipal actuellement utilisé pour accéder aux différents services électronique du gouvernement du Québec.

Le MAMROT nous informe qu'il a établi à 42 334 \$ la compensation attribuée à notre municipalité à titre de remboursement d'une partie de la TVQ payée sur les achats de biens et services pour l'année 2010. Ce montant inclut une somme de 1 544 \$ afin d'assurer à notre municipalité un gain minimal de 30 % par rapport au montant total versé en 2006 en ce qui concerne le pacte fiscal.

- **Ministère des Transports du Québec**

Le 24 janvier, un dépôt de 25 767.00 \$ nous sera versé. Ce montant correspond à la première subvention du MTQ pour le transport adapté.

Le 28 janvier 2011, un dépôt de 49 000.00 \$ nous sera versé par le MTQ. Ce montant correspond au 1^{er} versement pour la subvention d'amélioration pour 2010 des chemins Jean-Paul-Trudel, Lac-du-Jésuite, Saint-Joseph, rue Centenaire et rue Masson.

Le Ministère nous envoie un accusé de réception de la résolution 2011-01-009 que nous lui avons adressée pour l'exemption du dépôt de garantie. Cette résolution servira de dépôt de garantie pour nos demandes de travaux n'excédant pas 10 000 \$, et ce pour la saison 2011.

- **Agence de la Santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-**

Québec

L'Agence a le plaisir de nous inviter au Forum sur la communication des risques qui se tiendra le 27 avril 2011 à l'Hôtel Delta de Trois-Rivières. Ce forum vise à discuter, avec le soutien de personnes-ressources venues du Québec et de la France, qui comme élus, administrateurs publics ou dirigeants d'entreprise, ont réalisé des expériences de ce type.

- **ADMQ**

Réception du bulletin Mini-Scribe de février 2011 indiquant que le Secrétaire-trésorier a jusqu'au 15 février 2011 pour transmettre au MAMROT un relevé qui identifie les membres du conseil qui ont, depuis le 15 février 2010, déposé devant le conseil une déclaration d'intérêts pécuniaires visée à l'article 357 et 358 de la L.E.R.M. ainsi que ceux qui ne l'ont pas fait.

- **Association Forestière de la Vallée du Saint-Maurice**

L'annonce de la venue du nouveau directeur du bureau de Mise en Marché des Bois a suscité l'intérêt général. Étant donné la situation, l'Association nous invite au prochain déjeuner qui aura lieu le mercredi 9 février 2011 à l'Auberge Escapade de Shawinigan.

- **CSSS Vallée-de-la-Batiscan**

Le CSSS Vallée-de-la-Batiscan profite de la semaine nationale de la prévention du suicide se déroulant du 30 janvier au 5 février pour nous informer des services disponibles en lien avec la problématique du suicide.

Le CSSS Vallée-de-la-Batiscan nous informe du Défi j'arrête, j'y gagne, qui en est à sa 12^e édition cette année. Le défi à relever consiste à ne pas fumer pendant 6 semaines, du 1^{er} mars au 11 avril 2011.

- **Commission de protection du territoire agricole du Québec**

La CPTAQ nous informe que le dossier de Monsieur Jean Vanasse est suspendu car le projet nécessite la production d'un nouvel avis de conformité et d'une nouvelle résolution municipale.

- **Belle à croquer**

La municipalité de Sainte-Thècle est invitée à la conférence de presse pour l'ouverture d'une savonnerie artisanale à Sainte-Thècle. Cette conférence aura lieu le 27 janvier 2011, à 11 h 00.

- **Béton Crête Inc.**

Béton Crête Inc. nous envoie sa nouvelle liste de prix pour l'année 2011.

- **BlogueMauricie.ca (annexe A)**

Le Maire de Saint-Narcisse nous présente quelques réflexions sur le rôle des élus municipaux dans le développement en milieu rural.

- **Chambre de Commerce de Mékinac**

Le président de la Chambre de Commerce de Mékinac nous parle de son objectif à atteindre en 2011. Son objectif est de faire rayonner le monde des affaires de Mékinac au niveau régional. Pour ce faire il s'engage à représenter efficacement les membres et à soutenir les projets des entreprises de notre région, car ce sont ces projets qui enrichissent à tous les niveaux, notre collectivité.

- **CLD Mékinac (annexe B)**

Le directeur du CLD nous parle que différents intervenants et citoyens de notre MRC le rassurent et l'emballent. Plusieurs projets entrepreneuriaux voient actuellement le jour à travers notre MRC, entre autres à Sainte-Thècle, Notre-Dame-de-Montauban et Saint-Tite. Ce sont des exemples tangibles d'un vent de dynamisme qui était absent depuis plusieurs années.

- **Club Buteux**

Le Club Buteux nous informe de son désappointement face à la facturation pour les frais de déplacement inutile de leur fosse septique. Il nous demande que cette facture soit annulée puisqu'un de leurs membres était présent et que les tuyaux étaient accessibles.

- **Commission de protection du territoire agricole du Québec**

Le CPTAQ autorise, avec conditions, le dossier de Monsieur Éric Moreau pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit pour une tenue d'une compétition de MotoCross à l'été pour les saisons 2011 et 2012.

- **Commission Scolaire de l'Énergie**

La Commission Scolaire de l'énergie nous invite au lancement de sa politique culturelle. La politique et le plan d'action qui se dérouleront permettra de promouvoir le développement culturel des élèves et du personnel et de proposer une plus grande diversité d'activités dans toutes les écoles situées sur le territoire de la Commission Scolaire de l'Énergie. Ce lancement aura lieu mercredi 23 février 2010 à 10h à l'école Immaculée-Conception.

- **Comité mauricien sur la persévérance et la réussite scolaire**

Le Comité mauricien sur la persévérance et la réussite scolaire est fier de se joindre à l'effort des 14 autres régions du Québec en présentant sa 2^e édition des journées de la persévérance scolaire qui se tiendront du 14 au 18 février 2011. Cette journée aura lieu le 10 février 2011 à 15h30 au High School de Shawinigan.

- **CSST**

La CSST nous informe du changement apporté à notre dossier qui fera passer le taux de cotisation de 2.28 \$ à 2.27 \$.

- **Curriculum Vitae**

Madame Manon Dessureault demeurant à Trois-Rivières nous propose ses services comme commis de bureau.

Monsieur Sébastien Magnan-Saucier demeurant au Lac-aux-Sables nous offre ses services comme préposé au Parc Saint-Jean Optimiste pour l'année 2011.

- **Défense Nationale, 62^e Régiment d'Artillerie de Campagne**

Le Colonel Kenneth Haeck du 62^e Régiment nous avise qu'un exercice regroupant une quarantaine de militaire sera en pratique du 5 au 6 février sur le terrain de Monsieur Vaillancourt dans le chemin Saint-Joseph de notre municipalité. Cet exercice mettra en pratique l'utilisation de raquettes et équipement hivernal, ainsi que l'utilisation et la routine de bivouac. Il nous mentionne qu'il n'y aura aucune utilisation de munitions aussi bien réelles que simulées. Par contre, nos soldats seront équipés de leurs armes individuelles.

- **Femmes de Mékinac**

Les Femmes de Mékinac nous envoient leur programmation Hiver Printemps 2011 où elles nous parlent des différentes activités qui se dérouleront entre autres, samedi le 5 mars 2011 à 20h00 à la Salle Aubin de Sainte-Thècle, soit une conférence/show solo avec choriste avec Dan Bigras. Le coût du billet est de 15 \$.

- **Ghislain Caron Entrepreneur peintre**

Monsieur Caron nous offre ses services comme tirage de joints de gyproc, peinture spécialisée résidentiel, commercial et industriel.

- **Héma Québec**

La prochaine collecte de sang se tiendra lundi le 21 février de 13h30 à 20h30 à la Salle Aubin située derrière l'Hôtel de Ville. L'objectif à atteindre est de 125 donneurs.

- **Maison des familles de Mékinac**

La Maison des familles de Mékinac nous remercie pour notre soutien financier. Cela a permis d'assurer la coordination du projet « Boîte à cadeaux » en plus de combler les demandes des nombreux enfants.

- **Municipalité Lac-aux-Sables**

La municipalité de Lac-aux-Sables invite le directeur du service incendie à participer à une démonstration du logiciel Target 9-1-1- de la compagnie ICO Technologie. Cette démonstration aura lieu le 14 février 2011 à la Salle municipale de Lac-aux-Sables.

- **Mutuelle des municipalités du Québec**

LA MMQ nous annonce qu'elle versera cette année une ristourne de 1 500 000 \$ à ses membres sociétaires. Il s'agit de la troisième ristourne d'affilée offerte par la MMQ. De plus, elle nous annonce que la part individuelle versée à notre municipalité s'élève à 2 931 \$.

- **MRC de Mékinac**

La MRC de Mékinac nous informe que pour toutes informations concernant notre évaluation ou pour prendre rendez-vous avec le représentant de l'évaluateur pour les journées de consultations, on doit communiquer avec eux dans la semaine du 28 février 2011. L'horaire des journées de consultation sera du 7 au 10 mars 2011 à la Municipalité de Sainte-Thècle. La MRC est présentement à la recherche d'un agent rural. Ce poste est de 35 hrs/sem.

- **Québec Municipal**

Dans le Québec municipal, on parle de notre nouveau Pavillon Desjardins qui a été inauguré vendredi le 28 janvier dernier. On y mentionne aussi les différentes subventions qui nous ont aidé pour ce projet.

- **Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie**

La Régie nous informe qu'à compter du 1 janvier 2011, la Régie devra percevoir la redevance au taux indexé de 10.88 \$ qui s'ajoute à la redevance supplémentaire (fixe) de 9.50\$. Ainsi le total des redevances s'établira à 20.38\$.

- **SAM (Service d'achat pour les Municipalité)**

Le SAM est heureux de nous présenter pour une 13^e année consécutive le chlorure de calcium Xtra85 en flocons. De plus, il nous invite à s'inscrire à sa tournée SAM 2011.

- **Société de l'assurance automobile du Québec**

La SAAQ nous informe qu'à compter du 1^{er} janvier 2011, entrera en vigueur la nouvelle définition de véhicule lourd, qui reposera dorénavant sur le poids nominal brut du véhicule (4 500 kg ou plus) plutôt que sur la masse nette (plus de 3 000 kg).

Comme notre unité d'urgence et notre camion citerne pèse plus de 4 500 kg ils seront soumis à une vérification mécanique annuelle auprès d'un mandataire de la SAAQ.

- **Signal services (annexe C)**

Signal services nous envoie de la documentation pour en savoir plus concernant le projet signalisation 911. Il s'agit d'une petite enseigne rétro-réfléchissante qu'ils fabriquent et qu'ils installent au bord de la route, devant les résidences et chalets, où est inscrit le numéro civique des résidences, afin d'aider les services d'urgence à mieux les localiser en cas de nécessité.

- **Sûreté du Québec**

Suite à notre plainte fait le 3 août 2010, la Sûreté fermera la plainte pour manque d'indices pour l'instant, mais si de nouveaux faits leurs sont communiqués, l'enquête sera rouverte.

- **Tribunal administratif**

La Commission rejette la demande de Monsieur Guy Délisle, car elle n'est pas tenue d'appliquer les dispositions de l'article 61.1 de la LPTAA. D'autant plus que la Commission motive judiciairement sa décision en affirmant que le lot de 5.0 hectares constitue une base territoriale pour la pratique de l'agriculture, ce que confirme le requérant par ses propos devant le tribunal.

Rés. 2011
02-031:

Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois de janvier 2011

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Liste de dépenses incompressibles effectuées pendant le mois de janvier 2011
(réf. résolution 2011-01-007)

0000. Caisse Populaire (Salaires des élus pour janvier 2011)		
- Vallée Alain	910.45	
- Lacombe André	472.22	
- Plamondon Tommy	472.22	
- Tessier Jacques	472.22	
- Beaudoin André	472.22	
- Cloutier Bertin	472.22	
- Trudel-Bédard Claudette	472.22	3 744.17
0000. Caisse Populaire (Salaires semaine du 01-01-2011)		
- Boutet France	38.13	

- Ricard Jacques	43.70	81.83
0000. Caisse Populaire (Salaires semaine du 08-01-2011)		
- Paillé Louis	630.70	
- Piché Jean-Yves	268.16	
- Magnan Sylvain	470.84	
- Prince Mélanie	396.55	
- Genois Michel	98.83	
- Lavoie Philippe	393.74	
- Vandal Jean	120.45	
- Dumas Louise	454.00	
- Boutet France	92.52	
- Boutet Normand	367.41	
- Yves Vallée	617.77	
- Vandal Mathieu	109.85	
- Vallée Laurence	100.15	
- Ricard Jacques	129.78	
- Fiset Valérie	1 019.17	5 269.92
0000. Caisse Populaire (Salaires semaine du 15-01-2011)		
- Paillé Louis	630.70	
- Dumas Louise	377.47	
- Vallée Yves	554.18	
- Magnan Sylvain	415.55	
- Vandal Jean	198.52	
- Bélisle Pierre	66.99	
- Boutet France	145.75	
- Prince Mélanie	335.33	
- Lavoie Phillippe	84.43	
- Vallée Laurence	30.59	
- Vandal Mathieu	66.28	
- Ricard Jacques	120.86	
- Fiset Valérie	512.44	3 539.09
0000. Caisse Populaire (Salaires semaine du 22-01-2011)		
- Paillé Louis	630.70	
- Piché Jean-Yves	590.85	
- Gonneville Gérald	292.37	
- Fiset Valérie	512.44	
- Dumas Louise	377.47	
- Boutet France	172.36	
- Vandal Mathieu	25.49	
- Vallée Laurence	56.08	
- Ricard Jacques	69.93	
- St-Amand Patrice	117.93	
- Prince Mélanie	326.93	
- Béland Ricard Maxime	96.88	
- Lavoie Philippe	114.52	
- Magnan Sylvain	321.55	
- Bélisle Pierre	117.93	
- Vallée Yves	318.13	
- Vandal Jean	53.70	4 195.26
0000. Caisse Populaire (Salaires semaine du 29-01-2011)		
- Paillé Louis	630.70	
- Piché Jean-Yves	590.85	
- Fiset Valérie	512.44	
- Dumas Louise	377.47	
- Boutet France	145.75	
- Vandal Mathieu	50.99	
- Gonneville Gérald	89.05	
- Ricard Jacques	69.93	
- Vallée Laurence	30.59	
- Prince Mélanie	335.33	
- Béland Ricard Maxime	66.29	

- St-Amand Patrice	53.70	
- Magnan Sylvain	405.11	
- Bélisle Pierre	105.20	
- Vallée Yves	61.39	
- Vandal Jean	86.09	3 610.88
0000. Caisse Populaire (Salaires des pompiers de janvier 2011)		
- Beaudoin André	217.23	
- Carrier Lucien	121.54	
- Francoeur Yvan	201.71	
- Baril Carl	162.92	
- Dionne Danny	162.92	
- Marcotte Éric	162.92	
- Bacon Stéphane	162.92	
- Plamondon David	80.17	
- Délisle Steve	41.38	
- Magnan Stéphane	121.54	
- Dessureault Martin	121.54	
- Mongrain St-Laurent Yves	183.61	
- Gavillet Martin	162.92	
- Vallerand Patrick	162.92	
- Beaudoin André	195.34	
- Francoeur Yvan	25.49	2 287.07
0000. Télus : Téléphone Pavillon Saint-Gabriel		136.45
0000. Télus : téléphone Parc St-Jean Optimiste		113.73
0000. Télus : Téléphone bibliothèque		69.57
0000. Télus : téléphone caserne		69.28
0000. Télus : téléphone bureau municipal		927.99
0000. Bell Mobilité : Cellulaire du maire et de l'inspecteur		119.88
0000. Visa Desj. : Montre Yvon, Breuvages rencontre sociale		876.40
0000. Hydro-Québec : Pavillon Saint-Gabriel		335.55
0000. Hydro-Québec : Chauffage Hôtel de Ville		3 437.88
0000. Hydro-Québec : Pompe égout Lac Chicots		728.11
0000. Hydro-Québec : Garage municipal		301.98
0000. Hydro-Québec : Éclairage public des rues		2 095.66
0000. Revenu Québec : DAS provinciales pour nov. 2010		12 166.99
0000. Revenu Canada : DAS fédérales régulières nov. 2010		1 396.04
0000. Revenu Canada : DAS fédérale régulier nov. 2010		4 112.27
0000. Kubota : location tracteur		669.05
0000. Ascenseurs Thyssenkrupp : entretien ascenseur janvier		258.89
0000. Delage Landen : loc. photocopieur janvier à mars 2011		666.46
4045. Équifab inc. Achat de la sableuse		7 355.00
4046. Croix Bleu : Assurance Collective		2 724.36
4047. Syndicat régional des employés : Cot. syndicale déc. 10		686.18
4048. Transport Adapté : 1 ^{er} remboursement MTQ		25 767.00
4049. Corp.touristique et culturelle de Grand-Mère : Aide fin.		200.00
4050. Camille Moreau : Déneig. du cont. à déchet St-Pierre N		140.00
4051. Société en comm. Korvex : aide démarrage entreprise		5 000.00
4052. Promotion Ste-Thècle : aide const. domiciliaire 2010		2 144.87
4053. André Beaudoin : laveuse à pression service incendie		330.36
4054. Fondation Coop Santé : remboursement don fait en trop		222.42
0000. Caisse Populaire Sainte-Thècle		
- Frais de relevé	5.00	
- REER décembre 2010	4 942.22	
- Intérêt marge de crédit	387.68	
- Prêt #1 : peinture réservoir	20 143.17	
- Prêt #7 : intérêts PRECO rue Saint-Gabriel et Lavoie	2 987.63	
- Prêt #12 : intérêts PRECO rue Villeneuve	2 029.78	30 495.48
SOUS-TOTAL DES DÉPENSES JANVIER 2011		126 276.07

AUTRES DÉPENSES

4055.	ACSIQ : cotisation annuelle André Beaudoin	220.11
4056.	P.A. Bisson : Paiement 7 et retenue Pavillon Desjardins	34 646.32
4057.	Boivin Gauvin : matériel pour service incendie	648.74
4058.	Boucherie Gagnon : piles pour camion F250	13.64
4059.	Boulangerie Germain : repas des fêtes, inaug. Pavillon	1 322.64
4060.	Réseau Biblio : Cotisations annuelles	13 887.69
4061.	Canadien National : Passages à niveau	1 079.55
4062.	Centre Bureautique: Loc. module de finition, contrat	1 263.11
4063.	Centre de gestion et équipement roulant : loc. camion.	2 132.25
4064.	Chemaction : accessoires pour pompes d'aqueduc	200.51
4065.	Comptoir d'escompte Moreau : Fourn.de bureau, autres	287.37
4066.	Construk-Art Bois Rond: dén.Cont. chemin J.-St-Amant	564.38
4067.	Copibec : licence de reproduction bibliothèque	28.48
4068.	Dontigny Jean-Luc : déneigement divers	227.85
4069.	Dontigny Réjean : déneigement divers	683.55
4070.	Dufort et Lavigne : matériel pour Coop Santé	628.68
4071.	Durocher Daniel : réparations lumières de rues et H.V.	919.97
4072.	Entreprise Roger Bacon : essence	824.53
4073.	Entreprises St-Ubalde : Déneigement, sablage trottoirs	35 660.97
4074.	Équifab : pièces pour surfaceuse	197.55
4075.	Esso Pétrolière Impériale : huile à chauffage	5 580.48
4076.	Ferme du Lac Travers : déneigement divers	227.85
4077.	Gaudreau Sylvain: honor. étude barrage Lac Traverse	9 040.00
4078.	Georges Paquin Excavation : déneigement	528.58
4079.	Télé câble Groleau inc. : location nacelle	370.25
4080.	Groupe CLR : rép. pagette, radios PR, syst. comm.	721.27
4081.	Helie'N Sport : huile pour pelle camion	62.60
4082.	LEQ : contrôle qualitatif rue Lavoie et St-Gabriel	586.71
4083.	Laboratoires Environnex : analyse de l'eau	68.57
4084.	Lafrance et Trudel : travaux plomberie Hôtel de Ville	809.01
4085.	Lettrage Plamondon : Pancarte Pavillon Desjardins	2 580.40
4086.	M.G. Service : location surfaceuse et pièces	4 515.82
4087.	M.R.C. Mék.: Inspect., fosses, SMI, enfouis., Poubelles	78 437.36
4088.	Machineries A.B. : pièces pour déneigement	31.01
4089.	Marché Bonichoix: Achat de breuvages, inaug. Pavillon	36.08
4090.	J.Y. Martel : transp.et dispos. de contenant RGMRM	444.30
4091.	MicroMedica : contrat de service bibliothèque	432.49
4092.	Nouvelliste : abonnement janvier à avril 2011	62.80
4093.	Pierre Naud : Pavillon Desjardins, Hôtel de Ville	251.55
4094.	Postes Canada : frais d'envoi bulletin de janvier	218.84
4095.	PG Solutions: contrat soutien aux applic., formulaires	8 700.77
4096.	ProPlus : produits d'entretien Hôtel de Ville	983.33
4097.	Publications CCH : mise à jour code des municipalités	268.80
4098.	Québec municipal : abonnement annuel	310.41
4099.	Quincaillerie Lafrance : Pavillon, H. de ville, patinoire	530.72
4100.	R. Léveillé extincteur : Recharge extincteur	204.75
4101.	Service Matrec : collecte des matières résiduelles	2 468.36
4102.	STIP : recharge cylindre d'air	56.70
4103.	Société Mutuelle de Prévention: gestion de janv. à juin	651.66
4104.	Ville de Saint-Tite : 2 ^e versement frais de glace	4 503.50
	SOUSS-TOTAL AUTRES DÉPENSES JANVIER 2011	<u>219 122.86</u>

TOTAL DES DÉPENSES JANVIER 2011

345 398.93

Rés. 2011
02-032 :

Approbation des comptes

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu

unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois de janvier 2011 au montant de 345 398.93 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Aucune question

Rés. 2011
02-033 :

Nomination du maire suppléant

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle nomme Claudette Trudel Bédard, conseiller au siège numéro 2,

- a) maire suppléant pour les trois prochains mois.
- b) substitut du maire, en cas d'absence, pour participer aux assemblées de la M.R.C. de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
02-034:

Fondation de la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle/remboursement de prêt

CONSIDÉRANT l'entente entre la Municipalité de Sainte-Thècle et la Fondation de la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle pour l'acquisition d'un terrain avec bâtisses de Marché Baril et Frères Inc.;

CONSIDÉRANT que cette entente prévoit le remboursement à la fondation de 48 000.00 \$ au moyen de 4 versements égaux et consécutifs de 12 000.00 \$ débutant en 2008;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle rembourse le quatrième et dernier versement de 12 000 \$ à la Fondation de la Coopérative de Solidarité Santé de Sainte-Thècle tel que convenu dans la convention du 16 novembre 2007.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

À la séance régulière du Conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le septième jour de février de l'an deux mille onze et à laquelle étaient présents:

Alain Vallée, maire

André Lacombe, conseiller

Claudette Trudel Bédard, conseillère

Jacques Tessier, conseiller

Tommy Plamondon, conseillère

Bertin Cloutier, conseiller

Règlement 276-2010: Modification du règlement 6-90 «Règlement décrétant le traitement, la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses pour les élus municipaux» déjà modifié par les règlements 80-95, 147-98, 162-2000, 213-2003 et 249-2007

ATTENDU QUE la **Loi sur le traitement des élus municipaux** (L.R.Q., c. T-11.001) détermine les pouvoirs du conseil en matière de fixation de la rémunération;

ATTENDU QUE le territoire de la Municipalité de Sainte-Thècle est déjà régi par un règlement sur le traitement des élus municipaux, mais que, de l'avis du conseil, il y a lieu d'actualiser ledit règlement et de le rendre plus conforme aux réalités contemporaines;

ATTENDU QU'avis de motion a été donné à la séance du 6 décembre 2010 ;

Rés. 2011
02-035

EN CONSÉQUENCE il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu que le règlement portant le numéro 276-2010 soit adopté par le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit:

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le présent règlement modifie l'article 11 du règlement 249-2007 déjà modifié par les règlements 80-95, 147-98, 162-2000, 213-2003 et 249-2007.

ABSENCE D'UN ÉLU LORS D'UNE SESSION ORDINAIRE

Lorsqu'il y a absence d'un élu à une session ordinaire du conseil, à moins d'avoir été délégué pour représenter la municipalité à une autre activité, la rémunération mensuelle de base du conseiller sera réduite de 100% et dans le cas du maire, la rémunération mensuelle de base sera réduite d'un montant de 100\$. Cette mesure sera appliquée uniquement après plus de deux absences constatées au cours de l'année financière, c'est-à-dire que l'élu pourra bénéficier de deux absences motivées sans que sa rémunération s'en voit réduite.

ARTICLE 3

Le présent règlement a effet à compter du 1^{er} janvier 2011.

ARTICLE 4

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

Adopté le 7 février 2011.

Secrétaire-trésorier

Maire

Rés. 2011
02-036:

Dépôt des indicateurs des gestion pour l'année 2009 de la Municipalité de Sainte-Thècle

Il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise le dépôt des indicateurs de gestion pour l'année 2009 de la Municipalité de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
02-037 :

Emplois Été Canada (EÉC) 2011

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement :

1. Que la Municipalité de Sainte-Thècle accepte la responsabilité du projet présenté dans le cadre du programme «Emplois Été Canada (EÉC)». Durée : 8 et 11 semaines et 35 h/semaine. Titre des postes: (2 étudiants ou étudiantes) technicien(ne) en loisirs ou récréologie ou éducateur (trice) physique.
2. Que Alain Vallée, maire et/ou Louis Paillé, directeur général sont autorisés au nom de la Municipalité de Sainte-Thècle à signer tout document officiel concernant ledit projet et ce, avec le Gouvernement du Canada.
3. Que la Municipalité de Sainte-Thècle s'engage par ses représentants, à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le Gouvernement du Canada dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
02-038 :

Desjardins – jeunes au travail demande de projet (Carrefour Jeunesse-Emploi)

CONSIDÉRANT le *Projet Jeunes au Travail Desjardins 2011* offert avec la collaboration de Carrefour Jeunesse Emploi;

CONSIDÉRANT que deux emplois reliés au aide au bureau municipal/recensement des chiens et comme animateur au parc pourraient être admissibles à ce projet;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal aimerait faire des recommandations via son comité de sélection pour l'embauche de deux étudiants par Carrefour Jeunesse Emploi afin de combler les postes d'un aide au bureau municipal/recenseur des chiens et d'un animateur au parc pour l'été 2011;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise l'engagement des deux étudiants qui seront sélectionnés par le Carrefour Jeunesse Emploi et les représentants des Caisses Desjardins pour le poste d'un recenseur des chiens et d'un animateur au parc, été 2011.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

MMQ/Assurance pour l'année 2011

Sujet reporté; car nous n'avons pas encore reçu le coût pour le renouvellement de notre assurance pour l'année 2011.

Rés. 2011
02-039 :

Achat de parcelles de terrain pour la réfection du pont du lac Traverse (Chemin du Lac-du-Jésuite)

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Thècle doit acquérir des parcelles de terrains afin élargir l'emprise du chemin du Lac-du-Jésuite pour permettre la réfection du pont du Lac Traverse par le Ministère des Transports;

ATTENDU les ententes signées par les propriétaires concernés concernant ces acquisitions de terrain :

ATTENDU QU'il y a des terrains sur trois propriétaires différents à acquérir;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André

Beaudoin et il est résolu unanimement que la Municipalité de Sainte-Thècle

- Mandate Denis Marchildon Notaire pour préparer les actes notariés entre la Municipalité de Sainte-Thècle et les propriétaires suivants et aux conditions mentionnées dans les ententes comme suit :
- Pour l'achat d'une parcelle de terrain de Chantal Lemaire, tel que décrit au plan AA7006-154-06-0858 préparé par Bastien Paquin, arpenteur géomètre et conformément au projet d'entente signé le 17 décembre 2010 pour un montant de 400 \$
- Pour l'achat de deux parcelles de terrain ainsi qu'une servitude de passage de René Saint-Amand, tel que décrit au plan AA7006-154-06-0858 préparé par Bastien Paquin, arpenteur géomètre et conformément au projet d'entente signé le 17 décembre 2010 pour un montant de 1 500 \$
- Pour l'achat d'une parcelle de terrain de Andréanne Goulet et Claude Boisvert, tel que décrit au plan AA7006-154-06-0858 préparé par Bastien Paquin, arpenteur géomètre et ce conformément au projet d'entente signé le 13 janvier 2011 pour un montant de 600 \$.
- Autorise Alain Vallée, maire et Louis Paillé, directeur général à signer les contrats pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
02-040 :

Demande de commandite des Chevaliers de Colomb de Sainte-Thècle/Soirée de la Saint-Valentin.

CONSIDÉRANT la demande de commandite des Chevaliers de Colomb de Sainte-Thècle pour organiser un souper de la Saint-Valentin, le 12 février 2011;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 100\$ aux Chevaliers de Colomb de Sainte-Thècle, conseil 2817, pour l'organisation d'une fondue chinoise à l'occasion de la Saint-Valentin qui aura lieu le 12 février 2011 à la salle Aubin.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
02-041 :

Demande de commandite du club FADOQ

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière du Club FADOQ pour l'organisation des jeux des aînées;

CONSIDÉRANT que ces jeux se dérouleront à la Salle Aubin de Sainte-Thècle le 2 février 2011;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle verse une aide financière de 100.00 \$ au club FADOQ pour la réalisation de leurs jeux de secteur.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
02-042:

Consentement de bornage avec M. Luc Vandal et all

Il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par Jacques Tessier et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte le consentement et le procès-verbal de bornage préparé par Claude Lahaie, arpenteur géomètre, dossier 1481, pour le bornage du terrain de Monsieur Luc Vandal et als, adjacent à la propriété de la Municipalité de Sainte-Thècle (Rue Bédard) et autorise le maire et le directeur général/secrétaire trésorier à signer pour et au nom de la municipalité tous documents concernant ce dossier.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
02-043 :

Programme de mise en valeur du milieu forestier/Amélioration du chemin Joseph-Saint-Amant à Sainte-Thècle

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle :

a) autorise Louis Paillé, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer le formulaire de demande d'aide financière au montant de 50 000 \$ dans le cadre du «Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier». Titre du projet : Amélioration du chemin Joseph-Saint-Amant

b) s'engage, pour et au nom de la municipalité, à entretenir les équipements et infrastructures réalisés suite à l'acceptation de cette demande.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
02-044 :

Programme de mise en valeur du milieu forestier/Amélioration des chemins du Lac-du-Missionnaire à Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que le chemin du Lac-du-Missionnaire passe dans trois municipalités soient : Lac-aux-Sables, Sainte-Thècle et Trois Rives;

CONSIDÉRANT que des travaux d'amélioration doivent être exécutés sur le chemin du Lac-du-Missionnaire et dans les trois municipalités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Lacombe et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle :

a) autorise Louis Paillé, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer le formulaire de demande d'aide financière au montant de 50 000 \$ dans le cadre du «Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier». Titre du projet : Amélioration du chemin du Lac-du-Missionnaire.

b) s'engage, pour et au nom de la municipalité, à entretenir les équipements et infrastructures réalisés suite à l'acceptation de cette demande.

c)mandate la municipalité du Lac-aux-Sables pour superviser et faire exécuter les travaux sur le chemin du Lac-du-Missionnaire sur le territoire de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
02-045:

Facture de Luc Lavoie/location d'un tracteur Kubota

CONSIDÉRANT que la résolution 2010-11-406 par laquelle la municipalité allouait une somme de 667.38\$ à Luc Lavoie pour un bris survenu à son tracteur Kubota lors de l'utilisation à l'été 2010 :

CONSIDÉRANT que la rencontre avec Luc Lavoie du 12 janvier 2011 concernant ce litige et les explications fournies par celui-ci ;

CONSIDÉRANT que suite aux discussions avec Luc Lavoie le conseil a décidé de hausser le montant alloué pour ce bris de machinerie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

ajoute un montant de 332.62 \$ au montant de la résolution 2010-11-406 (667-38\$) pour un total de 1 000 \$ à Luc Lavoie pour le bris de du tracteur Kubota.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
02-046 :

Offre de Rudolphe Roy pour céder une partie de son terrain pour aménager un débarcadère au lac du Jésusite

CONSIDÉRANT que le débarcadère situé au sud du lac du Jésusite est privé;

CONSIDÉRANT que l'association des propriétaires de chalets du lac du Jésusite nous demande de faire l'acquisition de ce débarcadère afin de contrôler les embarcations à moteur sur ce lac;

CONSIDÉRANT que le propriétaire du terrain de ce débarcadère, Monsieur Rudolphe Roy, est prêt à céder pour la somme de 1.00 \$ le terrain du débarcadère du lac du Jésusite (lot 17 P du rang 6 Sud-Ouest du cadastre du Canton de le Jeune à Sainte-Thècle);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

- Accepte d'acheter une partie de terrain de Rudolphe Roy sur le lot 17 du rang 6 Sud-Ouest du cadastre du Canton de le Jeune à Sainte-Thècle au montant de 1.00 \$.

- Mandate Claude Lahaie, arpenteur géomètre, pour cadastrer ce terrain à fin d'en faire l'acquisition;

- Mandate Denis Marchildon, notaire, pour préparer et faire signer le contrat d'achat de ce terrain avec Rudolphe Roy.

- Alain Vallée, maire et Louis Paillé, directeur général et secrétaire-trésorier soient et ils sont par les présentes autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Thècle l'acte de vente notarié, le tout selon les termes et conditions du projet d'acte de vente.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RGMRM/Éco-centre demande de rencontre

La rencontre aura lieu lundi le 14 février 2011 à 19h.

Rés. 2011
02-047 :

CSSS Vallée-de-la-Batiscan recherche d'un local pour des sessions d'exercices physiques

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle prêt gratuitement la salle Aubin au CSSS Vallée-de-la-Batiscan les mardis et vendredi du 8 mars au 10 juin 2011 pour des séances d'activité physique dans le cadre du programme intégré d'équilibre dynamique (PIED).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
02-048 :

Club de Ski de fond le Geai Bleu/location

CONSIDÉRANT la résolution 2009-12-376 concernant la location du 2501 chemin Saint-Michel Nord à Sainte-Thècle au Club de Ski de fond le Geai Bleu au montant de 500.00 \$ pour la période de décembre 2009 à mars 2010;

CONSIDÉRANT que la municipalité s'engageait à payer les assurances, le déneigement, le chauffage et l'électricité;

CONSIDÉRANT que le club de Ski de fond le Geai Bleu a reçu la facture pour l'assurance responsabilité au montant de 654.00 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par André Beaudoin et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle verse une aide financière de 500\$ au Club de Ski de Fond Le Geai Bleu pour défrayer l'assurance responsabilité du Club pour l'année 2011.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rues Principales offre de service

Ce sujet est reporté car nous n'avons pas encore reçu l'offre de service de Rues Principales.

Politique d'aide financière aux entreprises

Ce sujet est reporté pour étude plus approfondie.

Demande d'aide financière de Nancy Mercier et Christophe Cattoen pour l'amélioration de son restaurant

Ce sujet est reporté.

Rés. 2011

01-049 :

Engagement de Frédéric Abel comme pompier volontaire pour la Municipalité de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que Frédéric Abel habite à Sainte-Thècle et désire être pompier volontaire pour la brigade d'incendie de notre municipalité;

CONSIDÉRANT que Frédéric Abel est pompier pour la municipalité de Lac-aux-Sables et possède la formation de pompier I;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle engage Frédéric Abel comme pompier volontaire pour la Municipalité de Sainte-Thècle et ce aux conditions qui seront entendues avec la Municipalité de Lac-aux-Sables concernant les équipements fournis par eux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

02-050 :

Monsieur Patrice Bédard et Madame Jessica Vandal/ Offre d'achat du terrain portant le numéro de lot 262 dans la rue de l'Anse

CONSIDÉRANT l'offre de Monsieur Patrice Bédard et Madame Jessica Vandal désirent se porter acquéreur du terrain portant le numéro de lot 262 dans la rue de l'Anse à Sainte-Thècle propriété de la Municipalité de Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que le prix de ce terrain est établi à 12 292 \$ plus les taxes applicables selon les conditions de vente des terrains de la rue de l'Anse (référence, résolution 98-02-61);

QUE cette vente soit consentie aux charges et conditions suivantes auxquelles devra s'obliger ledit acquéreur :

CONSIDÉRANT la résolution 98-03-97 «Clauses spéciales à inscrire lors de la vente des terrains du développement de la rue de l'Anse»;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par Bertin Cloutier et unanimement résolu :

QUE la Municipalité de Sainte-Thècle vend de gré à gré, payable au comptant, à Patrice Bédard et Jessica Vandal, domiciliés au 171, rue du Centenaire, à Sainte-Thècle, l'immeuble décrit sommairement comme suit : un terrain situé dans la rue de l'Anse portant le numéro de lot 262, avec une superficie totale de 1 756.0 m². Référence dossier 744367 de Claude Lahaie, a.g., .

QUE cette vente soit consentie aux charges et conditions suivantes auxquelles devra s'obliger ledit acquéreur :

DROIT DE CONSTRUIRE : L'acheteur s'engage et s'oblige par les présentes vis-à-vis le vendeur, à compléter la construction d'une résidence sur l'immeuble présentement vendu dans les 24 mois de la signature du présent contrat.

DÉFAUT DE L'ACHETEUR : à défaut par l'acheteur de compléter la construction d'une résidence dans le délai de 24 mois ci-dessus prévu, le vendeur pourra, s'il le juge à propos et sans préjudice aux autres recours que pourrait lui permettre le présent acte, demander la résolution de la présente vente, après avoir signifié à l'acheteur le préavis d'exercice requis par la Loi.

CLAUSE RÉSOLUTOIRE : en ce cas, le vendeur reprendra alors l'immeuble avec effet rétroactif à la date du présent acte, sans être tenu à aucune restitution autre que le paiement de la somme équivalente à 90 % du prix payé (avant taxes) représentant le remboursement final du prix de vente qui lui est présentement payé ni à aucune indemnité pour les réparations, améliorations et constructions faites à l'immeuble par qui que ce soit, la valeur desdites réparations, améliorations et constructions restant acquis au vendeur à titre de dommages-intérêts liquidés. Il reprendra l'immeuble franc et quitte de toute charge ou hypothèque quelconque conformément à l'article 1743 du Code civil du Québec.

SIGNATURE DES DOCUMENTS ET PAIEMENT DES FRAIS ET HONORAIRES : ainsi dans la mesure où le vendeur exige la résolution de la vente en vertu des présentes, l'acheteur s'engage à signer tout document nécessaire pour donner effet à cette résolution. De plus, en cas de reprise de l'immeuble par le vendeur, tous les frais légaux relatifs à ladite reprise seront entièrement assumés par l'acheteur en défaut et celui-ci s'engage et s'oblige d'avance en ce cas, à rembourser au vendeur, tous frais qu'il aura engagés à cette fin, sur simple réquisition de sa part.

PRÉFÉRENCE D'ACHAT : si à l'intérieur du délai de 24 mois prévu ci-dessus, l'acheteur décidait de vendre ou d'autrement aliéner l'immeuble présentement vendu et si aucune construction n'est alors érigée sur ledit immeuble, le vendeur aura, avant tous autres, la préférence de s'en porter acquérir pour une somme équivalente à 90 % du prix payé (avant taxes).

QUE cette vente soit consentie pour le prix de douze mille deux cent quatre-vingt douze dollars (12 292.00 \$) plus les taxes applicables en sus (fédérale 614.60 \$ et provinciale 1 097.06 \$) pour un total de 14 003.66 \$, que ledit acquéreur devra payer comptant à la Municipalité de Sainte-Thècle lors de la signature de l'acte de vente;

QUE la vente de cet immeuble soit faite avec garantie légale, comme étant franc et quitte de toute dette, privilège ou hypothèque, et avec possession à la date de la signature de l'acte de vente;

QUE le maire, monsieur Alain Vallée et le secrétaire-trésorier, monsieur Louis Paillé, soient et ils sont par les présentes autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Thècle l'acte de vente notarié, à recevoir le prix de vente et à en donner quittance, le tout selon les termes et conditions du projet d'acte de vente.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

02-051 :

Tirage au sort pour la location du Pavillon Desjardins

CONSIDÉRANT que plusieurs personnes désirent louer le Pavillon Desjardins du Parc Saint-Jean-Optimiste pour la période des fêtes de l'année 2011;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a décidé à une séance antérieure de faire un tirage au sort pour déterminer la personne qui pourra louer le Pavillon Desjardins durant la période des fêtes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle loue aux dates et aux personnes suivantes le pavillon Desjardins du Parc Saint-Jean-Optimiste suite au tirage au sort:

Le 24 décembre 2011 au soir : Nicole Perron
Le 25 décembre 2011 au soir : Yvon Marcotte
Le 26 décembre 2011 au soir : Jacques Tessier
Le 31 décembre 2011 au midi : Diane Lachance
Le 1 janvier 2012 au midi : Jocelyne Bédard
Le 1 janvier 2012 au soir : Victoire Fraser

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

02-052 :

Achat de métal pour la fabrication de bandes de patinoire

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre d'Acier Rayco au montant de 3 192.37 \$ plus un montant d'environ 2 000.00 \$ pour l'achat de fer servant à la fabrication de bandes de patinoire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

02-053:

CPTAQ : Réjean Dontigny demande de renouvellement d'autorisation d'exploitation d'une sablière

CONSIDÉRANT que la CPTAQ demande à Réjean Dontigny de renouveler sa demande d'autorisation pour l'exploitation de sa sablière

CONSIDÉRANT que la sablière de Réjean Dontigny situé sur le lot 111-P en bordure du chemin Saint-Michel Nord à Sainte-Thècle est en opération depuis plusieurs années.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle appui la demande de Réjean Dontigny auprès de la CPTAQ pour le renouvellement d'autorisation d'exploitation d'une sablière sur le lot 111-P, rang A côté nord-ouest du chemin Saint-Michel Nord à Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

02-054 : Panneau publicitaire devant le presbytère

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle adopte la politique suivante concernant l'affichage sur le panneau de la municipalité :
Les organismes pourront afficher leur publicité pour une période de 3 semaines avant l'évènement.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

02-055 : Ramonage des cheminées

CONSIDÉRANT que la municipalité reçoit beaucoup d'appel de contribuable demandant si nous connaissons un ramoneur de cheminées;

CONSIDÉRANT que Mario Gélinas des entreprises Gélinas Ramonage de cheminées et réparation offre ces services pour effectuer le ramonage dans la municipalité de Sainte-Thècle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle passera une annonce dans le bulletin municipal informant la population que Les Entreprises Gélinas peuvent faire le ramonage de votre cheminée.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

02-056 : Association des personnes aidantes naturelles de Mékinac/travaux dans leur local

CONSIDÉRANT que l'Association des personnes aidantes naturelles de Mékinac désire refaire le plancher de leur local situé à l'Hôtel de Ville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise l'Association des personnes aidantes naturelles à rénover le plancher de leur local

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

02-057 : CJE/demande d'utilisation du Centre de Loisir Éric Bédard

Il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise Kathleen Béland du CJE à utiliser les infrastructures du Centre de Loisir Éric Bédard pour l'organisation d'une journée Plaisirs d'hiver durant la semaine du 27 février 2011.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Engagement d'un directeur (trice) générale adjointe/remplacement ce congé de maternité affichage de poste et formation d'un comité de sélection

Le comité de sélection fera passer les entrevues mercredi le 9 février 2011 et fera son rapport au conseil à la prochaine séance.

Engagement d'une personne pour opérer le camion de collecte des matières résiduelles/affichage de poste et formation d'un comité de sélection

Le comité de sélection fera passer les entrevues au courant du mois de février 2011 et fera son rapport au conseil à la prochaine séance.

Avis de motion

Bertin Cloutier donne avis de motion à l'effet qu'il présentera à une séance ultérieure un règlement modifiant le règlement de zonage 8-90 afin d'ajouter un usage de commerce léger à la zone 90IB.

Questions de l'assistance :

Caroline Poisson demande s'il y aura un gardien au débarcadère du lac du Jésuite.

Claudette Trudel Bédard invite la population à une journée Plaisirs d'hiver qui se tiendra le dimanche 13 février 2011 au Parc Saint-Jean-Optimiste.

André Lacombe invite la population à participer à la soirée organisée par l'Association Part-Égale Normandie dans le cadre de leur 30^{ième} anniversaire de fondation.

AFFAIRES NOUVELLES

Rés. 2011
02-058 :

Réparation des pompes d'égout sanitaire

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Pompes R. Fontaine pour la réparation de 2 pompes d'égout sanitaires au montant de 11 272.85 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
02-059 :

Levée de la séance

À 20 heures et 40 minutes, il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement d'ajourner la séance au lundi 14 février 2011 à 20h.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Secrétaire-trésorier

maire

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ajournée du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 14 février 2011, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

Claudette Trudel Bédard, conseillère
Jacques Tessier, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller

Sont absents : André Lacombe, conseiller, Tommy Plamondon, conseiller et André Beaudoin, conseiller

Autres présences: Louis Paillé et Jean-Yves Piché

Rés. 2011
02-060 :

Ouverture de la séance

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance ajournée du lundi 14 février 2011 à 20h. avec les sujets suivants :

- 1 A) Assemblée de consultation concernant le projet de règlement 278-2011 modification du règlement de zonage 8-90 afin ajouter un usage de commerce léger à la zone 90Ib.
B) Adoption du second projet de règlement 278-2011 modification du règlement de zonage 8-90 afin ajouter un usage de commerce léger à la zone 90Ib.
2. MMQ/Assurance pour l'année 2011.
3. RGMRM/Éco-centre proposition de prise en charge
4. Rues principales/offre de service (Document à lire)
5. Club de ski de fond le Geai Bleu/location.
6. a) Politique d'aide financière aux entreprises
b) Demande de Nancy Mercier
7. Engagement d'un directeur(trice) général(e) adjoint(e) pour un remplacement de congé de maternité
8. Demande de l'Association des propriétaires de chalets du Lac du Jésus
9. Membre du comité de CCU
10. Achat d'une soudeuse et d'une perceuse à colonne
11. Questions de l'assistance
12. Affaires nouvelles :
a) Opération Enfants Soleil/demande d'utilisation de la salle Aubin
13. Ajournement ou levée de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Assemblée de consultation concernant le projet de règlement 278-2011 modification du règlement de zonage 8-90 afin ajouter un usage de commerce léger à la zone 90Ib.

Monsieur Alain Vallée, maire, explique le projet de modification de la zone 90Ib.

Aucune question n'est posée au sujet de ce projet de règlement.

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE

2ieme PROJET

RÈGLEMENT : N° 2011-278
RE :RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT
DE ZONAGE #8-90 CONCERNANT L' AJOUT DE

LA SOUS CLASSE DE COMMERCE LÉGERS, LES
USAGES DU GROUPE ii) VENTE AU DÉTAIL À
LA ZONE 90.

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté en vertu le *Règlement de zonage en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

ATTENDU QU'EN vertu de l'article 130.1 de la Loi, le conseil municipal peut modifier son règlement de zonage;

ATTENDU QUE le règlement de zonage a déjà été modifié;

ATTENDU QUE le conseil désire apporter des modifications au règlement de zonage;

Rés. 2011
02-061 :

EN CONSÉQUENCE, SUR PROPOSITION DE JACQUES TESSIER, APPUYÉ PAR CLAUDETTE TRUDEL BÉDARD, LE RÈGLEMENT NO 2011-278 QUI SUIT EST ADOPTÉ :

Article 1 : Titre du règlement

Le présent règlement porte le titre de :

"Règlement modifiant le règlement de zonage # 8-90 concernant l'ajout de la sous-classe de commerces légers, les usages du groupe ii) vente au détail à la zone 90."

Article 2 : Préambule

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

Article 3 : But du règlement

Le présent règlement vise à ajouter la vente au détail dans la zone 90Ib.

Article 5 : Modification de la grille des spécifications

La grille des spécifications est modifiée de la façon suivante :

Un "X" est ajoutée, pour la zone 90 vis-à-vis la classe commerciale, sous-classe a) commerces légers, groupe ii) vente au détail.

Article 6 : Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ À SAINTE-THÈCLE

Ce 14^{ème} jour de février 2011.

M. Alain Vallée, maire

M. Louis Paillé, directeur général et
secrétaire-trésorier

Rés. 2011
02-062 :

MMQ/Assurance pour l'année 2011

CONSIDÉRANT que l'offre de la Mutuelle des municipalités du Québec pour le renouvellement des assurances de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de la Mutuelle des municipalités du Québec pour le renouvellement de

la police d'assurance de la municipalité pour la période du 15 février 2011 au 15 février 2012 au coût de 46 774,00 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RGMRM/Éco-centre proposition de prise en charge

Le conseil prendra une décision sur ce sujet à une séance ultérieure.

Rues principales/offre de service

Le conseil étudiera à fond cette offre et prendra position à une séance ultérieure.

Rés. 2011
02-063 :

Club de ski de fond le Geai Bleu/location

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle rescinde la résolution 2011-02-048 et verse une aide financière de 654 \$ au Club de Ski de Fond le Geai Bleu pour défrayer l'assurance responsabilité du Club pour l'année 2011.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Politique d'aide financière aux entreprises

Le conseil reporte ce point pour étude.

Demande d'aide financière de Nancy Mercier et Christophe Cattoen pour l'amélioration de son restaurant

Le conseil reporte cette demande à une séance ultérieure

Rés. 2011
02-064 :

Engagement d'une directrice générale adjointe/remplacement de congé de maternité

CONSIDÉRANT que Valérie Fiset, directrice générale adjointe, est en congé de maternité;

CONSIDÉRANT que pour remplacer Valérie Fiset, un poste a été affiché jusqu'au 7 février 2011;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection a fait passer des entrevues à trois candidates et fait la recommandation suivante au conseil soit d'embaucher de Julie Veillette, comme directrice générale adjointe, pour le remplacement du congé de maternité de Valérie Fiset;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle engage Julie Veillette comme directrice générale adjointe pour la période du 21 février 2011 au 17 février 2012 afin de combler un remplacement de congé de maternité. Le maire est autorisé pour et au nom de la municipalité à signer la entente salariale de Julie Veillette pour cette période.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011

02-065 : Demande de l'association des propriétaires de chalets du lac du Jésusite

CONSIDÉRANT les demandes du conseil d'administration de l'Association des propriétaires de chalets du lac du Jésusite pour l'année 2011;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte les demandes suivantes de l'Association des propriétaires de chalets du lac du Jésusite :

- 1.- L'acquisition et l'aménagement d'une descente de bateaux au sud du lac du Jésusite avec une aide financière du Pacte Rural de la MRC de Mékinac.
- 2.- L'ajout de concassée sur le chemin Joseph-Saint-Amant avec une aide financière du projet de mise en valeur du milieu forestier
- 3.- De commandite pour l'ajout de truite dans le lac du Jésusite au montant de 500.00 \$
- 4.- D'aménager le stationnement sur le chemin des Érables
- 5.- La réfection du barrage du lac du Jésusite est à l'étude
- 6.- Sécurité routière : L'ajout de panneau de circulation sera effectué sur le chemin du Canton de le Jeune et le chemin Joseph Saint-amant.
- 7.- Le foulage du dépotoir à branche au nord du lac du Jésusite sera fait au besoin.
- 8.- Une aide financière au montant 177.12 \$ est accordée à l'association comme remboursement de taxes pour terrain de l'association :

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
02-066 :

Membre du comité CCU

CONSIDÉRANT que la municipalité a à son service un inspecteur en environnement et urbanisme de la MRC de Mékinac (Éric Piché)

CONSIDÉRANT que l'inspecteur en environnement et urbanisme devrait être sur le comité consultation d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel Bédard, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle nomme Éric Piché pour siéger sur le comité consultatif d'urbanisme de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
02-067 :

Achat d'une soudeuse et d'une perceuse à colonne

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle achète les équipements suivants de Général Surplus 2000 soient : une perceuse à colonne au montant de 899.00 \$ plus taxes et une soudeuse Handler 187-25 au montant de 920.31\$ plus taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Aucune question

Affaires nouvelles :

A) Opération enfant soleil/demande d'utilisation de la salle Aubin :

Rés. 2011
02-068 :

Opération Enfant Soleil/Demande d'utilisation de la salle Aubin

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accordera gratuitement la salle Aubin à Opération Enfant Soleil de Sainte-Thècle pour l'organisation d'une levée de fonds.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2011
02-069 :

Levée de la séance

À 20 heures et 30 minutes, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel Bédard et il est résolu unanimement de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Secrétaire-trésorier

maire